

**« A quoi ça sert de faire des maths si on peut pas compter les uns sur les autres ? »**

**Youssoupha.**

**Le collectif *Jamais sans toit dans mon école* appelle à une :**

## **Nuit des Écoles solidaires** **Jeudi 4 Avril à partir de 18H30**

**L'idée est d'occuper votre école, collège, lycée la nuit du 4 au 5 avril en affichant une banderole de soutien aux enfants à la rue.**

**Montrons notre solidarité avec tou.tes celles et ceux qui subissent la politique mortifère de la préfecture, et avec tou.tes celles et ceux qui se mobilisent pour réquisitionner les écoles afin de mettre les familles à l'abri.**

**A Toulouse et alentours, c'est près de 50 écoles, collèges, lycées qui sont concernés par au moins un enfant qui dort à la rue. Le 31 Mars prochain, fin de la trêve hivernale, de nombreux enfants vont de nouveaux se retrouver à la rue et venir s'ajouter à celles et ceux qui y sont encore !**

**Vous envisagez de participer à cette nuit solidaire dans votre établissement ?**

**Faites nous le savoir écrivant au collectif avant le mardi 2 Avril : [jamais\\_sans\\_toit@riseup.net](mailto:jamais_sans_toit@riseup.net)**

**On vous fera passer plus d'infos, des conseils, des propositions d'action.**

**Une nuit, c'est facile à tenir, et ce sera l'occasion de se rendre compte que réquisitionner plus longtemps son école, son collège, son lycée c'est à la portée de tou.tes et à la hauteur du problème !**



330 enfants et leur familles se sont retrouvés à la rue, après que la préfecture ait décidé illégalement de vider les hébergements d'urgence avant l'été.



Le tribunal administratif a reconnu il y a quinze jours l'illégalité de cette décision et enjoint la préfecture à respecter la loi !

Malgré cela, les expulsions continuent, la préfecture continue de mettre des personnes à la rue.

Elle fait même illégalement du 31 mars la date limite d'hébergement de beaucoup de familles pour lesquelles une solution avait été gagnée, en fermant à cette date les foyers d'hébergement d'urgence.

D'autres familles sont envoyées à l'autre bout du département dans des conditions indignes, cassant ainsi les possibilités de continuer leurs démarches ou de s'organiser collectivement.

Depuis novembre, des parents et enseignants du collectif Jamais sans toit dans mon école réquisitionnent les écoles pour mettre des familles à l'abri et forcer les pouvoirs publics à respecter la loi : proposer un hébergement d'urgence, sans conditions, à celles et ceux pour qui c'est nécessaire et permettre pour toutes d'avoir un logement pérenne !

